



**FSU du Val-de-Marne**

Bulletin n°122

Juin 2019

# Spécial CONGRÈS FSU 94

22, 25 et 26 novembre 2019

Fédération Syndicale Unitaire du 94  
EPA, SNASUB, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNICS, SNPES-PJJ, SNPIEN, SNUAS-PP, SNUITER, SNUJEP, SNUjpp, SNUJPPDEN



Services publics:  
des missions  
ANI - Pacte de responsabilité - Réduction des dépenses publiques

au service de  
l'intérêt général  
**STOP!** Faites le choix des solidarités, de l'égalité, pas de la fin

# Edito

Le monde du travail vit des moments bien difficiles. Alors que le procès France Telecom fait apparaître au grand jour la souffrance au travail des personnels, il semble qu'aucune leçon ne soit tirée.

Des salariés sans papiers de Chronopost Alfortville sont en lutte depuis bientôt un mois pour obtenir leur régularisation. Profitant de leur situation précaire, Chronopost ne respecte pas le droit du travail pour ces salariés, par exemple en ne leur payant pas les heures supplémentaires. L'état est pourtant actionnaire à 100% du groupe

La Poste : quel bel exemple donne-t-il ! Nous vous appelons à signer et à relayer la pétition de soutien à ces salariés.

Le ministre de l'éducation est lui aussi loin de l'exemplarité. Ses annonces suite à la canicule n'ont concerné que les élèves : pas un mot pour les collègues, enseignants, administratifs, agents.

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, cette fin d'année scolaire a été marquée par une lutte inédite : la grève des examens. Le ministre Blanquer reste sourd aux revendications des collègues et a tenté de minimiser ce mouvement en communiquant un nombre de grévistes calculé sur l'ensemble des personnels de l'éducation, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré mais aussi administratifs et personnels de direction, et ce alors que nombre de collègues présumés grévistes n'ont de fait pas été convoqués à la surveillance du bac.

Au-delà de tout chiffre, cette grève de la surveillance, suivie de la rétention des notes, montre bien à quel point la profession est en colère contre la réforme des lycées et du bac. Au lieu de donner les moyens à l'éducation de faire réussir tous les élèves, avec des enseignants mieux formés et mieux payés pour faire face à la crise du recrutement, avec des classes moins chargées et dédoublées pour répondre aux besoins des élèves, la réforme Blanquer accentue le tri social, la mise en concurrence des établissements et l'école à multiples vitesses. Elle est de plus un encouragement au développement de l'enseignement privé. Nous devons nous préparer à des batailles de longue haleine : la mise en place de la réforme dans les lycées va être très problématique et amènera sans aucun doute à d'autres mobilisations.

Dans le département, jamais la phase de mouvement du 1<sup>er</sup> degré n'a été aussi chaotique, ce que dénonce le SNUIPP-FSU : calendrier modifié, réunions reportées, informations très partielles aux délégués syndicaux, et mépris envers des collègues mutés à l'autre bout du département.

Enfin, le discours cynique visant à ne pas remettre en cause l'âge légal de départ à 62 ans mais instaurant un âge pivot à 64 ans accentue le caractère régressif de la réforme des retraites : il faudrait travailler plus longtemps pour toucher une pension moindre !

Beaucoup de batailles devront être menées l'an prochain alors que quelques semaines après la rentrée, nous aurons notre congrès de la FSU.

Profitons des vacances pour ceux qui en prennent pour revenir plein d'énergie !

■ Catherine Anglesio

# CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

vendredi 22, lundi 25 et mardi 26 novembre 2019

## ORGANISATION ET DÉROULEMENT

**Le congrès départemental de la FSU du Val-de-Marne, préparatoire au congrès national, se tiendra à la maison des syndicats de Créteil. Les textes soumis au congrès sont divisés en quatre thèmes :**

### EDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE

Construire un plan ambitieux pour l'école, combattre les inégalités sociales et territoriales, analyser le désengagement de l'Etat et sa régionalisation, mais aussi missions, statuts des personnels, réforme des lycées, du bac, de l'entrée à l'université...



### LE SERVICE PUBLIC EST NOTRE RICHESSE

Défendre et promouvoir les Services Publics, biens collectifs, qui assurent des missions essentielles. Les politiques mises en œuvre aujourd'hui et leurs effets, les revendications des personnels. Agir et rassembler pour une autre politique.

### ALTERNATIVES SOCIALES, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Analyse du néo-libéralisme et de ses effets, propositions en terme d'emploi, salaire, protection sociale, retraites, fiscalité, en intégrant la problématique environnementale. Questions des droits et des libertés, politiques sécuritaires, droits des peuples.



### SYNDICALISME

Conséquences de la politique actuelle sur le syndicalisme et des attaques sans précédent qu'il subit, spécificités de la FSU, quelles perspectives liées à la représentativité ? Quelle unité ? Quelles alliances à mettre en œuvre ? Fonctionnement interne de la FSU.

**Les commissions préparatoires aux quatre thèmes se tiendront à la maison des syndicats :**

**Le JEUDI 7 NOVEMBRE (thème 3 de 17h à 19h et thème 1 de 19h à 21h)**

**Le MARDI 12 NOVEMBRE (thème 2 de 17h à 19h et thème 4 de 19h à 21h)**

Les syndicats de la FSU sont pour la plupart organisés en « courants de pensées ». Afin de préparer le vote qui se déroulera du 20 septembre au 11 octobre pour renouveler les instances départementales, vous trouverez dans ce journal les appels à candidature pour rejoindre les listes de différents « courants de pensées ».

# CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

vendredi 22, lundi 25 et mardi 26 novembre 2019.

**APPEL A CANDIDATURE - UNITÉ ET ACTION et sans tendance**

## « Construire ensemble un syndicalisme de transformation pour le progrès social et l'écologie »

La plupart des syndicats de la FSU sont organisés en courants de pensée. Au sein de la FSU, « Unité et Action » est le courant majoritaire. Unité et Action veut poursuivre la réflexion et être force de propositions dans le respect des autres courants de pensée et de tous les syndicats qui composent la FSU.

Les politiques néo-libérales s'attaquent chaque jour davantage au salariat et aux services publics. Pourtant, malgré des mobilisations souvent massives, nous ne réussissons pas à déjouer ces contre réformes.

Notre objectif de progrès social n'aboutira pas sans le développement d'un syndicalisme de masse, et la construction d'actions les plus unitaires possibles.

C'est pourquoi, les revendications et les modalités d'action doivent être élaborées démocratiquement par les adhérent-e-s de nos syndicats ; en ce sens, nous défendons la conception d'un syndicalisme ancré sur nos métiers, force de propositions et de résistance pour les personnels, les services publics et la laïcité.

Pour Unité et action, il faut continuer d'investir les lieux de négociations à tous les niveaux, du lieu de travail aux ministères, en construisant conjointement un rapport de force qui permette de faire avancer les revendications.

Face aux atteintes portées contre les salarié-e-s, la jeunesse et les retraité-e-s, Unité et action revendique un autre partage des richesses au service du progrès social et écologique.

C'est dans ce cadre que nous avons la volonté de :

- **Défendre et développer les services publics pour répondre aux besoins de tous et toutes sur tout le territoire.**
- **Agir pour un service public laïc d'Education Nationale qui assure la réussite de tou-te-s les jeunes et pour une recherche publique ambitieuse répondant aux besoins sociaux et écologiques de notre société.**
- **Obtenir une politique sociale ambitieuse, avec notamment la fin de la précarité, la défense des statuts, une protection sociale de haut niveau pour tou-te-s, la lutte contre l'appauvrissement des retraités (abrogation des réformes régressives votées depuis 1993), l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail, ...**
- **Défendre et développer les droits et libertés, combattre les inégalités et les discriminations, et lutter contre les politiques de répression et de stigmatisation.**

Envoyez votre candidature sur la liste Unité et Action à [dsablic@free.fr](mailto:dsablic@free.fr)

# CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

vendredi 22, lundi 25 et mardi 26 novembre 2019.

**APPEL A CANDIDATURE - ECOLE EMANCIPIÉE et hors tendance**

Un an de conflits sociaux et écologiques ont délégitimé E. Macron et LREM. Présentés comme le rempart contre le RN, ils ont, avec les divisions à gauche, contribué à son renforcement. Les Gilets jaunes ont ouvert une crise sociale longue et profonde accompagnée de nombreuses luttes. Seule réponse, du gouvernement : garder le cap et répondre par la violence d'Etat (violences policières et répression judiciaire).

Ce pouvoir dégrade les droits de toute la population en réduisant l'accès aux services publics et à l'emploi. Plans sociaux en série : Whirlpool, Général Electric, Ascoval ou Radio France. Dans la Fonction publique hospitalière, plus de 100 services des urgences font grève contre les conditions de travail et le manque de moyens. La souffrance au travail et la précarité font toujours plus de victimes : après France Télécom, c'est la SNCF et Uber Eats. Dans cette course à la rentabilité, le gouvernement durcit sa politique contre les salarié-es et les chômeurs-ses : la réforme de l'assurance chômage va réduire leurs droits.

Le projet de réforme des retraites aboutira à paupériser la population et d'abord les plus âgé-es et les femmes.

Avec sa politique migratoire, Castaner reprend les thèmes du RN : chasse aux migrant-es, quotas, accélération et augmentation des expulsions ! **Tous nos acquis sociaux sont attaqués.**

Dans l'éducation, la réforme Blanquer a fait l'unanimité... contre elle ! Lycéen-nes (violemment réprimé-es) et enseignant-es mobilisé-es contre la réforme du lycée, du bac, la baisse des enseignements en LP... Ces mobilisations ont permis le retrait des EPSF. Il est possible de faire plier Blanquer !

Le syndicalisme est interpellé. Avec nos partenaires syndicaux de transformation sociale nous devons prolonger le mouvement impulsé par les GJ, et surmonter notre difficulté à généraliser la contestation.

**La FSU, doit faire de la transition écologique, juste socialement, une priorité.**

**La FSU doit donner un tour fédéral aux mobilisations contre l'école du tri social.**

**La FSU doit se mobiliser pour le paritarisme.**

**La FSU doit faire du référendum contre la privatisation d'ADP un axe intersyndical unitaire.**

Parce que le syndicalisme est indispensable pour les luttes à venir, il est nécessaire que la FSU, dans tous les départements, impulse des rencontres avec la CGT et Solidaires pour élaborer et construire la mobilisation dès la rentrée.

**Sur ces bases unissons-nous pour constituer une liste !**

Thierry Guinrand Snuipp-FSU, Sandrine Bouret Snes-FSU, Dominique Angelini Snuipp-FSU  
Hervé Heurtebize Snuter-FSU, Stéphanie Treillet Snesup-FSU, Thierry Boeres Snes-FSU, Cyrille Micheletta Snuipp-FSU

Contact Bruno Dufour 06 72 76 14 49 [brunoduf238@hotmail.com](mailto:brunoduf238@hotmail.com)

# CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

vendredi 22, lundi 25 et mardi 26 novembre 2019.

## APPEL A CANDIDATURE - EMANCIPATION

### Enfin stopper Macron !

*L'exécutif de la FSU (UA et EE) est incapable de s'opposer à la politique qui démantèle fonction publique et éducation. Alors qu'une attaque sans précédent contre les retraites se prépare, la FSU se doit d'organiser la mobilisation dans une période marquée par la volonté de combattre des salariés et de la jeunesse. A cette reconquête, plusieurs conditions :*

**Défendre enfin des revendications claires et unifiantes :**

-**retrait du projet Macron de retraites à points**, défense du code des pensions, des retraites par répartition de la sécurité sociale : annulation des régressions précédentes ;retraites à taux plein après 37,5 annuités pour tou-te-s; sécu à 100%.

-**abrogation du projet de loi Blanquer**, des contre-réformes du collège, bac et lycée, de l'enseignement professionnel, de la loi ORE, de Parcoursup, abandon de la mise sous tutelle du premier degré,de la formation des enseignant.e.s, de l'augmentation des droits d'inscription à l'université, des attaques contre la loi de 1905 et des cadeaux au privé.

- **retrait d'Action Publique 2022** ni amendable ni négociable, réemploi et titularisation immédiate et sans condition des précaires, maintien des CAP, CHSCT, du recrutement par concours, pas de salaire au mérite ni mobilité forcée.

- **mettre fin au blocage des salaires**, augmentations uniformes (400 €) des minimas sociaux, retraites et salaires (1700 € minimum).

**En finir par conséquent avec les multiples réunions dites "de dialogue social", qui cautionnent les projets gouvernementaux désarment les mobilisations et font perdre du temps pour informer sur les attaques et organiser la riposte.**

**Rejoindre enfin les mobilisations unitaires déterminées** contrel'injustice sociale et fiscale, l'attaque sur l'ordonnance de 45 sur les mineur-e-s, le service national universel, la loi anticasseurs, la répression sauvage des jeunes et des mouvements sociaux, la chasse aux exilé -e-s...

**Contribuer enfin à construire un rapport de force à la hauteur**, et pour cela

-permettre aux personnels de s'approprier et contrôler démocratiquement leurs mobilisations au travers de collectifs de lutte, d'AG d'établissements élisant des délégués, se coordonnant à l'échelle locale et nationale

- favoriser les convergences (jeunesse, gilets jaunes...).

Avec comme perspective la grève générale interprofessionnelle.

**Pour mettre en pratique ce projet syndical**, rejoignez la liste Émancipation

(contact : [quentin.dauphine@emancipation.fr](mailto:quentin.dauphine@emancipation.fr))



soutenues par



## Régularisation des Postiers sans papiers en lutte ! Ce qui se cache derrière Chronopost ...

Chronopost est une marque de La Poste, spécialisée dans l'envoi du courrier express : les produits Chronopost sont vendus dans tous les bureaux de Poste. Les envois de courrier en Chronopost, aux tarifs élevés, rapportent beaucoup d'argent à La Poste.

**Mais derrière ces produits vantés par La Poste pour leurs délais de livraison express, derrière la marque Chronopost, se cache une réalité sordide et inhumaine ! La Poste, c'est l'Etat (100% de capitaux publics) ... Et pourtant !!! Pour décharger les camions transportant les envois Chronopost et pour trier ces envois afin de permettre leur distribution, La Poste utilise en toute connaissance de cause des travailleurs sans-papiers privés des droits élémentaires dont bénéficient les autres salarié.e.s en France.**

La Poste profite des menaces d'expulsion du territoire qui pèsent sur eux **pour imposer des conditions de travail qui ne respectent ni le droit du travail ni la dignité humaine.** Ces travailleurs embauchent à 3 ou 4 heures du matin. Employés à temps partiel, leur salaire mensuel s'élève à 600 euros. Les heures supplémentaires ne sont pas payées ! **S'ils réclament, c'est la porte, sans possibilité de se défendre à cause de leur situation de sans-papiers ! De même en cas de maladie ou de revendications.**

**Depuis le 11 juin, plusieurs dizaines de travailleurs sans-papiers employés par Chronopost sont présents jours et nuits devant l'agence d'Alfortville pour demander leur régularisation.**

- Venez les rencontrer devant l'agence Chronopost - 2 chemin de Villeneuve St Georges à Alfortville (94 Val de Marne) RER Maisons -Alfort/Alfortville bus 103 arrêt Val-de-Seine
- Versez à la caisse de solidarité qui permet d'organiser le piquet et de tenir jusqu'à satisfaction de leurs revendications !
- Rassemblement mercredi 26 juin à partir de 17h devant la direction régionale de la Poste, 3 place Salvador Allende 94000 Créteil

Signez la pétition pour la régularisation des travailleurs sans-papiers  
de Chronopost ! : <http://chnq.it/XWfPjQyNBB>

**NE RESTE PAS ISOLÉ(E)  
REJOINS UN SYNDICAT  
DE LA FSU !**

Maison des Syndicats  
11/13 rue des Archives  
94000 Créteil  
01 49 56 97 22

**Suivez l'actualité de la FSU 94**  
<http://fsu94.fsu.fr>



**EPA**  
Personnels de l'Éducation Populaire, de l'Action Sociale, Socioculturelle et Sportive



**SNAC**  
Personnels des services culturels de l'État, des collectivités territoriales, et les personnels permanents ou intermittents des métiers culturels artistiques et techniques relevant du droit privé.



**SNASUB**  
Personnels d'Administration et d'Intendance



**SNCS**  
Chercheurs Scientifiques



**SNE**  
Personnels des ministères de l'environnement et du développement durable



**SNEP**  
Enseignants EPS : professeurs agrégés, certifiés, AE, CE, MA, contractuels, vacataires, stagiaires.



**SNAPAP**  
Educateurs et Personnels de l'Administration Pénitentiaire.



**SNES**  
Professeurs agrégés, certifiés, AED, CE, MA, contractuels, vacataires, CPE, CO-Psy, stagiaires (sauf EPS), MI-SE, aides éducateurs.



**SNESUP**  
Enseignants de l'Enseignement Supérieur



**SNETAP**  
Personnels de l'enseignement agricole



**SNICS**  
Infirmières et Infirmiers Conseillers de Santé



**SNPES-PJJ**  
Personnels de l'Éducation et du Social - Protection Judiciaire de la Jeunesse



**SNPI**  
Personnels d'Inspection de l'Éducation Nationale



**SNUAS-FP**  
Assistants et Assistants Sociaux



**SNUEP**  
Agents de l'Enseignement Professionnel : PLP, CPE, stagiaires, MA, contractuels et vacataires



**SNUIPP**  
Instituteurs, professeurs des écoles, PEGC, contractuels, aides éducateurs.



**SNUITAM**  
Personnels des ministères du logement, de l'environnement, de l'agriculture, de l'intérieur et des directions départementales interministérielles



**SNUP-CDC**  
Personnels de la caisse des dépôts et consignations



**SNUPDEN**  
Personnels de direction des établissements du Second degré



**SNU POLE EMPLOI**  
Personnels de Pôle Emploi



**SNU TER**  
Agents de la Fonction Publique Territoriale

**Secrétaire régional : Sylvain Ascouet**

01 45 17 09 42 - [sylvain.ascouet@gmail.com](mailto:sylvain.ascouet@gmail.com) - [www.epafsu.org](http://www.epafsu.org)

[www.snac.fsu.fr](http://www.snac.fsu.fr)

**Secrétaire académique : Yann MAHIEUX**

01 48 96 36 65 - [yann.mahieux@snasub-creteil.fr](mailto:yann.mahieux@snasub-creteil.fr) - [www.snasub-creteil.fr](http://www.snasub-creteil.fr)

01 45 07 58 70

[www.snefsu.org](http://www.snefsu.org)

01 40 82 22 28 - [sne@fsu.fr](mailto:sne@fsu.fr)

**Secrétaire départementale : Pierre LAPERCHE**

09 72 27 30 33 / 06 41 95 11 37 - [s2-94@snepfsu.net](mailto:s2-94@snepfsu.net) - [www.snep94.fr.st](http://www.snep94.fr.st)

**Secrétaire régional : Youssef CHOUKRI**

01 48 05 60 61 / 01 44 32 75 70 - [snepap@snepap.fsu.fr](mailto:snepap@snepap.fsu.fr)

**Secrétaires départementales : Isabelle TRUFFINET**

01 41 54 80 54 - [s3cre@sn.es.edu](mailto:s3cre@sn.es.edu) - [www.creteil.snes.edu](http://www.creteil.snes.edu)

01 45 17 11 05 / 06 80 30 61 69

**Secrétaire académique : Hélène HUET**

01 43 96 71 57 - [hhuet@vet-alfort.fr](mailto:hhuet@vet-alfort.fr)

**Secrétaire académique : Carole POURVENDIER**

06 60 24 14 94 / 01 48 66 61 50 - <https://sites.google.com/site/snicscreteil>

**Secrétaire départementale : Annie LEGOUHY**

01 56 72 11 32 - [pji94@snpespji-fsu.org](mailto:pji94@snpespji-fsu.org)

06 82 13 53 66 - [snpifsu@gmail.com](mailto:snpifsu@gmail.com)

01 48 82 07 35

**Secrétaires académiques : Laurence TRUBLEREAU, Koba TRAORE**

01 43 77 02 41 - [snuep.creteil@orange.fr](mailto:snuep.creteil@orange.fr)

**Secrétaire : Cécile QUINSON et Thierry GUINTRAND**

01 49 56 97 10 - [snu94@snuipp.fr](mailto:snu94@snuipp.fr) - <http://94.snuipp.fr>

[www.snuitam-fsu.org](http://www.snuitam-fsu.org)

01 58 50 41 45 ou 06 08 47 67 81 ou 06 08 47 93 60 - [snupcdc@snup-cdc.fsu.fr](mailto:snupcdc@snup-cdc.fsu.fr)

<http://www.snup-cdc.fsu.fr/>

06 36 95 35 94 - [snupden@fsu.fr](mailto:snupden@fsu.fr)

**Secrétaire départementale : Caroline COTTINI**

01 58 10 45 39/41/42 - <http://94.snupeidf.fr>

**Secrétaires départementaux : Véronique VASLOT et Guillaume MUNOS**

contact@fsu-snuter94.fr ou [sg@fsu-snuter94.fr](mailto:sg@fsu-snuter94.fr)